

CFDD-Info

Contenu

Avis sur la vision à long terme	2
Composition du conseil	4
Déménagement secrétariat	4
Rio+20	5
Conférence annuelle	6
Prix pour la presse	6
Actuellement	7

Dans ce numéro

Tout sur l'avis sur la vision à long terme, la composition du Conseil, Rio+20? Vous le trouverez dans ce numéro.



Avis sur la vision à long terme du développement durable

Le cadre pour la politique de DD au niveau fédéral a été modifié par la loi du 30 juillet 2010. Cette loi prévoit de doter la stratégie de DD d'une vision à long terme en tant que cadre pour les politiques. La vision à long terme devrait être adoptée par le gouvernement en octobre 2012 et pour la préparer, le ministre Magnette a créé un comité de pilotage composé des acteurs de la loi DD de 1997 (TFSD, CIDD, SPPDD, CFDD). Au mois de juillet, le ministre Magnette a également demandé un avis du Conseil. Dans ce cadre, le CFDD a organisé un exercice « vision à long terme » avec ses membres : les différents groupes sociétaux ont préparé leur vision d'avenir 2050. Le 4 mai dernier, une journée de dialogue s'est tenue autour de ces visions. A cela s'est ajouté un avis, approuvé par l'Assemblée Générale de ce 25 mai, qui commente l'ensemble des textes des groupes membres.

La première partie de l'avis décrit la vision d'avenir commune pour 2050, notamment « une économie performante orchestrée dans des limites écologiques qui garantisse une qualité de vie élevée et tenable avec un travail de qualité pour tous dans une société inclusive ». De ce principe, il suit que la génération de 2050 ainsi que les suivantes doivent pouvoir s'épanouir en toute liberté,

étant entendu que cette liberté fait partie intégrante de la responsabilité sociale. Une sécurité sociale performante et correctement consolidée ainsi qu'une santé publique accessible sont des caractéristiques de la société de l'année 2050. A cet horizon, notre pays doit être sur la voie de l'éradication de la pauvreté. Deuxièmement, une inversion significative de la dégradation des ressources planétaires en 2050 est indispensable afin d'arriver à un rétablissement total du capital naturel. De même, la réalisation de la vision souhaitée en 2050 nécessite un climat macroéconomique stable et des entreprises saines et dynamiques qui puissent opérer dans un contexte économique international. Tous les secteurs économiques vont subir un verdissement approfondi d'ici 2050, permettant une économie à faibles émissions de carbone. A cela s'ajoute que des finances publiques saines et un cadre politique institutionnel axé sur une bonne gouvernance permettront au pouvoir fédéral de soutenir pleinement les développements souhaités. L'harmonisation avec les autorités infranationales et supranationales doit aboutir à une cohérence maximale. Finalement, les autorités vont devoir convenir et définir des objectifs politiques concrets ainsi que des indicateurs cohérents avec ceux-ci.



Journée de dialogue, le 4 mai 2012



Dans la deuxième partie de son avis, le Conseil suggère quelques éléments pour le cadre jugé nécessaire pour réaliser les changements sociétaux profonds impliqués dans la vision 2050. Ainsi, le changement et le verdissement profonds de notre économie devront se faire dans le cadre d'une transition juste. De plus, il est important que les entrepreneurs puissent réagir rapidement au changement. Encore plus qu'aujourd'hui, nous devons stimuler une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat par des investissements dans des réseaux de connaissances et un cadre institutionnel adapté. Des changements systémiques des modes de production et de consommation sont nécessaires pour arriver à une économie pauvre en carbone et peu gourmande en ressources naturelles. Pour rendre tout cela possible, il faut investir continuellement dans le développement des connaissances au sein d'un cadre international coordonné. Le modèle de transition pourrait se clôturer par le choix d'une approche participative poussée.

Bien que les membres du Conseil s'accordent sur les grands défis qui nous attendent, il reste certains éléments sur lesquels les visions actuelles divergent. Dans la troisième partie de son avis, le Conseil aborde une série de divergences capitales, jugeant qu'il est préférable de continuer à réfléchir à ces différences de vision dans le cadre d'un large dialogue

sociétal.

Un premier débat concerne l'équilibre optimal entre l'intervention étatique et la liberté des mécanismes de marché dans le cadre de la vision d'avenir 2050. Un deuxième traite des adaptations institutionnelles qui seront nécessaires pour arriver à une innovation systémique. Troisièmement, il n'y a pas de consensus autour de la question de savoir comment aboutir à une plus grande équité dans l'utilisation des ressources naturelles entre les riches et les pauvres. Ensuite, il n'y a pas d'unanimité sur la manière dont les coûts du vieillissement et des soins de santé pour les pouvoirs publics doivent être gérés et pris en charge, ainsi que sur la demande d'opérer un glissement à l'intérieur de notre système fiscal. Finalement, bien que tous les membres s'accordent sur le fait que l'utilisation de ressources naturelles ne peut mettre en péril les droits de la population locale, le débat reste ouvert sur la traduction concrète de cette notion dans la réglementation internationale (entre autres pour le commerce mondial).

Cet avis a été approuvé de manière consensuelle par l'Assemblée Générale du 25 mai. Cliquez ici pour le texte complet de l'avis:

http://www.frdo.be/DOC/pub/ad_av/2012/2012a04f.pdf



Journée de dialogue, le 4 mai 2012



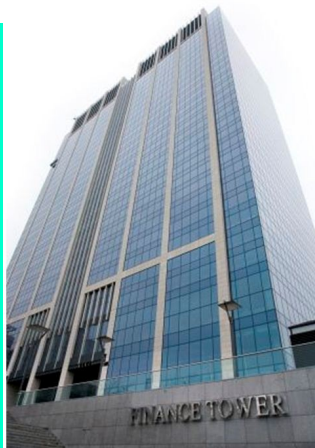
Nouvelle composition du conseil

Le Conseil des ministres du 27 avril 2012 a approuvé un projet d'AR qui règle la composition du Conseil Fédéral du Développement Durable.

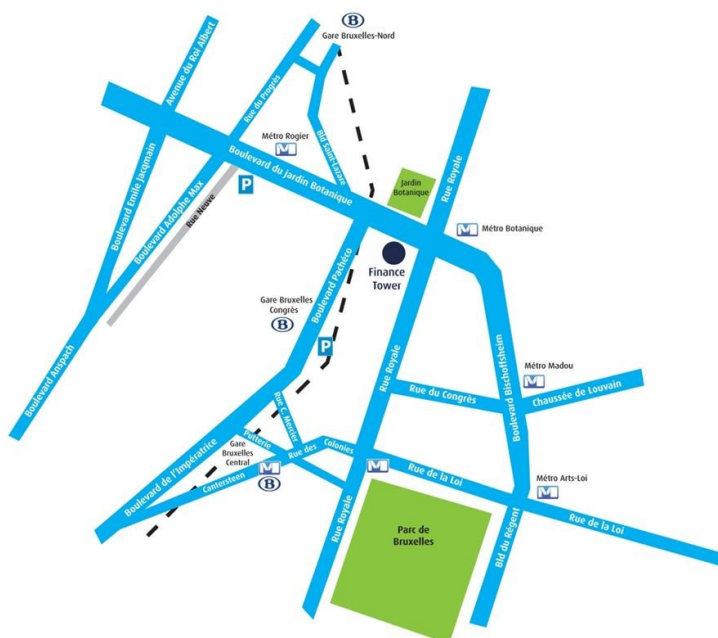
Lors de l'AG du 25 mai, Sven Van Eycen (cabinet du ministre Vanackere) a commenté l'adaptation de la loi de 1997 ainsi que le projet d'AR concernant la

composition du conseil. L'installation officielle du nouveau conseil aura lieu début 2013.

Une copie des documents légaux est disponible au secrétariat.



Tour des Finances



Déménagement secrétariat

Fin de ce mois-ci, le secrétariat du conseil déménagera de la rue de la Charité vers la Tour des Finances (FINTO) à Bruxelles. Les réunions de nos groupes de travail et du bureau auront lieu à cet endroit, dans la salle de réunion au 7^{ème} étage.

Comme des modifications dans la gestion de notre matériel informatique vont aussi avoir lieu en même temps, il se pourrait que ces changements engendrent quelques problèmes dans notre communication par téléphone ou

courrier électronique les 29, 30 et 31 mai 2012.

Sur notre site, vous pouvez trouver plus d'information sur l'accessibilité de la Tour des Finances et sur la manière d'obtenir un badge pour assister aux réunions.

*Voici notre nouvelle adresse postale :
Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70
- 1000 Bruxelles. Nos adresses mail ainsi que nos numéros de téléphone sont inchangés.*



Conférence Rio+20 en juin 2012

Dans quelques semaines, Rio de Janeiro accueillera pour la deuxième fois un sommet mondial sur le développement durable. L'intérêt est énorme, et le conseil a organisé une audition faisant un état des lieux des négociations avec Tim Bogaert (SPF Développement Durable) le 17 avril dernier, ainsi qu'une table ronde le 25 mai dernier avec le ministre en charge du développement durable, Steven Vanackere, portant sur la position belge pour le sommet. A cette occasion, les différents groupes membres ont présenté leur point de vue et leurs attentes pour Rio + 20.

Plusieurs membres du conseil seront

présents à Rio, en tant que représentants de la société civile dans la délégation belge.

Les dernières nouvelles en ce qui concerne le processus Rio +20 sont décrites dans le numéro de mai de notre [bulletin d'info spécial "Update Rio +20"](#). Ce bulletin renvoie également vers des sites et rapports sur des thèmes de Rio, tels que l'économie verte, des indicateurs pour le bien-être ...



Table ronde Rio+20, le 25 mai 2012



Colloque, 25 septembre 2012

Rio+20, une opportunité pour une politique renforcée de développement durable dans notre pays ? – Colloque en l'honneur de Theo Rombouts

Même après la conférence, le processus Rio+20 sera loin d'être terminé – l'implémentation des résultats ainsi que la traduction vers des niveaux (supra) nationaux, régionaux et locaux, sera autant important.

Dans ce contexte, le conseil organise un colloque le 25 septembre prochain : des

interlocuteurs du monde politique et académique prendront les résultats de Rio +20 comme point de départ pour analyser comment le développement durable peut être renforcé dans la politique belge.

Le colloque au Palais d'Egmont est organisé en honneur de Theo Rombouts, qui fête son départ après 15 ans de présidence du CFDD.

Vous recevrez plus d'information sur ce colloque dans les semaines qui viennent, mais vous pouvez déjà bloquer la date du 25 septembre dans votre agenda.



Conférence annuelle 2012

Conférence annuelle 2012 – 2050, feuille de route pour une société bas carbone ?

Vouloir limiter le réchauffement du climat à deux degrés constitue un enjeu capital pour l'humanité. Réaliser cette ambition passe par une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, ce qui suppose une conversion fondamentale de nos sociétés. Quels sont les grands défis et choix sociétaux pour

assurer la transition vers une telle société bas carbone? Comment réconcilier ceci avec les dimensions de compétitivité et de justice sociale? Le CFDD relance le débat en prenant ces thèmes comme sujets pour son forum annuel 2012, qui aura lieu le 20 novembre à l'auditorium de la Tour des Finances. Après des exposés durant la matinée, des ateliers thématiques auront lieu l'après-midi permettant une participation du public.



Prix développement durable pour la presse 2012



Le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) remettra cette année à nouveau son "prix développement durable pour la presse - CFDD". Le prix est décerné alternativement à la presse écrite et aux médias audiovisuels. Cette troisième édition du Prix est destinée à la presse écrite, et distinguera là-dedans trois catégories: les journaux, les revues et les médias électroniques (publications internet), et ceci pour les deux groupes linguistiques (FR/NL).

Les lauréats dans ces trois catégories seront nommés par un jury composé de spécialistes de la communication des membres du conseil, et recevront un montant de 1000 EUR ainsi qu'un tro-

phée original et durable.

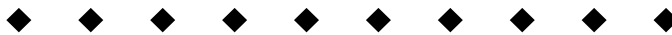
Les journalistes ont jusqu'au 7 janvier 2013 pour nous envoyer des articles publiés au cours de la période allant du 1 janvier au 31 décembre 2012. Mais vous pouvez également nous envoyer une copie d'articles que vous jugez intéressants pour le Prix : nous inviterons alors l'auteur de l'article à participer. La remise des prix par le président d'honneur du CFDD, S.A.R. le Prince Philippe, aura lieu début 2013.

Plus d'information sur le Prix (avec le nouveau règlement) sera bientôt disponible sur notre site web.



Le prince Philippe





Actuellement au Conseil

Programme national de réforme

Le CFDD participe à la concertation sur le Programme national de réforme (PNR), que notre pays doit présenter dans le cadre de la stratégie EU2020 – aussi bien par des avis que par d'autres formules. Ainsi, le Conseil a envoyé au cabinet du premier ministre ses points d'attention pour le PNR 2012, soumis à la Commission européenne au mois d'avril. En tant qu'apport pour le PNR 2013, le CFDD envisage entre autres un séminaire organisé avec le CCE et le CNT (décembre ou janvier 2013), portant sur l'implémentation du PNR 2012 et les recommandations européennes pour le PNR 2013.

Séminaire sur la compensation carbone

Le vendredi 23 mars dernier, le Conseil a organisé un séminaire interne sur la pertinence et les modalités de compensation des émissions de CO₂ émis lors des déplacements. Quatre experts ont donné leur point de vue en la matière: [Tanguy du Monceau](#) (CO2 logic) : *The role of credible CO2 Offsetting in Europe*, [Marc Bontemps](#) (CompenCO2) : *family-planning, een complement voor CO2-Compensatie?*, [André Heughebaert](#) (ULB) : *we offset, they reduce* en [Oscar Reyes](#) (Institute for Policy Studies, Washington): *Moving beyond carbon offsets*. Vous pouvez consulter leur présentation (format pdf) en cliquant sur le nom.



EU 2020



La compensation carbone



Colofon

CFDD INFO est le bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD).

Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.

La reproduction d'articles du CFDD INFO avec mention de la source est autorisée.

Adresse : Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Téléphone : +32-2-743 31 50

Fax : +32-2-743 31 59

mail@frdo-cfdd.be

<http://www.frdo-cfdd.be>

Si vous n'avez pas reçu ce bulletin d'information directement dans votre mailbox et si vous souhaitez vous y abonner gratuitement, il suffit d'envoyer un e-mail avec comme sujet « abonnement » à l'adresse ci-dessus, avec mention du nom, de l'organisation (facultatif), de l'adresse et de l'adresse mail. Merci d'indiquer également la langue dans laquelle vous désirez le recevoir (FR ou NL). Si vous ne désirez plus recevoir le *CFDD INFO*, il suffit d'envoyer un mail vide avec comme sujet «unsubscribe ».